LETTRE D'INFORMATIONS

MARNES la Coquette

n° 2022-01

Avec cette note d'informations vous sont distribués le calendrier des collectes pour l'année 2022 et le guide des bonnes pratiques « Partageons la rue »

Collecte des sapins : donnez-leur une seconde vie !

Vous pouvez déposer votre sapin (naturel et sans décoration) dans les enclos prévus à cet effet, square Pasteur, square des Terrasses et à côté de la cabane du jardinier dans le Domaine de la Marche ou à la déchetterie de la gare.

Parking de la gare de Garches/Marnes et stationnement bd Raymond Poincaré (côté Marnes-la-Coquette)

Nous vous informons que la carte annuelle de stationnement est disponible auprès de la mairie. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et de votre carte grise.
Redevance annuelle : 80 €, payable par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Rappel : Carte de stationnement résidentiel

Une zone bleue s'applique sur l'ensemble de la commune (sauf les voies du Domaine de la Marche et la zone de stationnement payant de la gare) mais les Marnois bénéficient d'une carte de stationnement résidentiel. Cette carte est gratuite et disponible en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule.

Changement d'adresse de la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt

Merci de noter que les services de la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt ont déménagé au **2 bis rue Damiens – 92100 Boulogne-Billancourt. Tel : 01.40.97.20.00**

Initiatives Jeunes Solidaires

Donner vie à vos projets. Vous avez entre 18 et 30 ans, vous travaillez ou habitez dans les Hauts-de-Seine. Le Département vous accompagne dans la réalisation de votre projet de solidarité internationale.

Dossier à déposer avant le 28 février 2022. www.hauts-de-seine / La solidarité internationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Journées Portes Ouvertes

L'IUT d'Orsay organise 2 journées portes ouvertes :

- Samedi 5 février 2022 : 10h00-17h00
- Samedi 9 mars 2022 : 14h00-18h00

13 avenue des Sciences – 91190 GIF-SUR-YVETTE – www.universite-paris-saclay.fr

Elections 2022

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.
Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022 pour les présidentielles et jusqu'au 6 mai 2022 pour les législatives.

Modalités d'inscription : en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou en renvoyant le formulaire téléchargé sur www.service-public.fr en mairie par courrier ou sur sgmarnes@marnes-la-coquette.fr avec une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

En cas d'absence le / les jour (s) des scrutins, pensez à faire une procuration.

Nouveau dispositif pour les procurations : à compter du 1er janvier 2022, un électeur marnois pourra donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que celle de Marnes. Le jour du scrutin votre mandataire devra venir voter pour vous à Marnes.

Informations et modalités : www.maprocuration.gouv.fr

Recensement militaire

Rappel : vous venez d'avoir **16 ans**, faites-vous recenser. **Cette formalité est obligatoire.** Il suffit de vous présenter en mairie avec votre carte d'identité, un justificatif de domicile récent et le livret de famille de vos parents.

Espace info-Energie

Vous avez un projet de rénovation énergétique ou vous souhaitez équiper votre maison d'une installation à énergie renouvelable ? Les conseillers énergie de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Grand Paris Seine Ouest pourront vous informer sur les aspects méthodologiques, techniques et financiers de votre projet.

Prochaine permanence : jeudi 27 janvier en mairie, uniquement sur rendez-vous en appelant le n° vert gratuit : 0.800.10.10.21.

Le Conseil et toute l'équipe municipale se joignent à moi pour vous présenter leurs vœux de bonne et heureuse année.

MAIRIE DE MARNES-LA-COQUETTE (92) Hauts-de-Seine

Le Maire,
Vice-Président de Grand Paris Seine Ouest,
Christiane BARODY-WEISS

Retrouver toutes les informations sur *www.marnes-la-coquette.fr*